



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 014**

Le lundi 1<sup>er</sup> février 2021

---

Présidente : Mme Salma Zahid





## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 1er février 2021

• (1605)

[Traduction]

**La présidente (Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.)):** La séance n° 14 du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration est ouverte. Nous sommes le 1<sup>er</sup> février.

Avant de commencer, j'aimerais vous parler des directives de sécurité en santé publique.

Compte tenu de la pandémie actuelle, et conformément aux recommandations des autorités sanitaires et à la directive du Bureau de régie interne du 28 janvier 2021, pour assurer votre santé et votre sécurité, je demanderais à tous ceux qui assistent à la séance en personne de respecter une distance physique d'au moins deux mètres entre vous. Vous devez porter un masque non médical si vous vous déplacez dans la salle, et il serait même préférable que vous portiez un masque en tout temps, même quand vous êtes assis. Assurez-vous d'avoir une bonne hygiène des mains en utilisant le désinfectant pour les mains à l'entrée de la salle, et lavez-vous les mains régulièrement avec du savon. En tant que présidente, je vais m'assurer que ces mesures soient respectées pendant toute la séance. Je vous remercie à l'avance, mesdames et messieurs, de votre coopération.

Le premier point à l'ordre du jour est le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure.

Le Comité étudie la motion d'adoption du deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, présentée par M. Dhaliwal, et l'amendement proposé par Mme Dancho. Le texte de l'amendement de Mme Dancho est publié dans le compte rendu de la séance n° 13, celle du 27 janvier 2021. Le 28 janvier, le greffier a transmis un message en mon nom au sujet du débat qui a été ajourné lors de la dernière séance. J'ai demandé au greffier d'inscrire la reprise du débat au premier point de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. J'ai aussi demandé au greffier de reporter la date de comparution de l'un des groupes de témoins d'aujourd'hui, à cause du vote à la Chambre, pour que nous puissions nous occuper des travaux du Comité.

Le deuxième rapport du Sous-comité a été distribué au Comité sur le site Web de la Chambre des communes.

À titre indicatif, la webdiffusion montre toujours la personne qui parle et non tout le Comité.

Le premier point à l'ordre du jour est le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure ainsi que l'amendement proposé par Mme Dancho mercredi dernier.

Allez-y, madame Dancho.

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Merci, madame la présidente.

J'ai remarqué que la fonction « Lever la main » n'est pas disponible. Je ne sais pas si d'autres personnes ont ce problème, mais je voulais utiliser la petite fonction pour lever la main. Je ne sais pas si tout le monde a ce problème, mais je sais que certains des conservateurs n'ont pas cette fonction eux non plus.

• (1610)

**La présidente:** Oui, je ne vois pas...

**M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.):** Madame la présidente, j'ai participé ce matin à la séance d'un autre comité, et la fonction ne fonctionnait pas non plus.

**La présidente:** Je vais demander au greffier d'y jeter un coup d'œil.

Vous pouvez lever la main, et le greffier et moi-même essaierons de tenir une liste. Je suis désolée de l'inconvénient.

Madame Dancho, vous avez la parole.

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

Après plusieurs discussions très productives avec les membres du Comité, tous partis confondus, je crois que tout le monde sera d'accord avec ce qui suit.

Je demanderais le consentement unanime du Comité pour retirer mon amendement original. Si nous obtenons le consentement unanime, j'ai à proposer une nouvelle motion qui, j'espère, conviendra au Comité. Elle convenait aux membres à qui nous avons parlé au cours des deux ou trois derniers jours.

**La présidente:** Ai-je le consentement unanime du Comité pour retirer l'amendement proposé par Mme Dancho?

(L'amendement est retiré.)

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

Voici l'amendement que je veux proposer. Je propose que le rapport du Sous-comité soit modifié au paragraphe 1 en remplaçant les mots « et invite des témoins à comparaître pendant trois heures » par les mots:

invite des témoins à comparaître pendant cinq heures et invite le ministre à comparaître pendant 1 heure et applique ce témoignage aux études des mesures spéciales d'immigration pour les habitants de Hong Kong et des études d'impact sur le marché du travail, et que les témoignages pertinents du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes au 43<sup>e</sup> Parlement soient utilisés comme preuve pour le projet de rapport de l'étude des mesures spéciales d'immigration pour les habitants de Hong Kong.

J'espère que cela se tient.

**La présidente:** Mme Dancho a proposé un amendement au rapport n<sup>o</sup> 2 du Sous-comité du programme et de la procédure. Voulez-vous en débattre?

Mme Martinez Ferrada, puis Mme Kwan veulent intervenir.

[Français]

**Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je voulais remercier ma collègue Mme Dancho ainsi que les députés de l'opposition des discussions fructueuses que nous avons eues.

C'est avec plaisir que nous allons appuyer la motion de ma collègue.

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Allez-y, madame Kwan.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je soutiens moi aussi la motion d'amendement.

Par souci de précision, je voulais souligner aux membres de notre comité que le Comité ne veut jamais faire en sorte que les travaux du Comité empiètent sur le temps des témoignages. Aujourd'hui, par exemple, nous avons une heure de moins pour la séance du Comité, et le deuxième groupe de témoins ne va pas comparaître. Cela ne veut pas dire que la comparution de ces témoins et cette heure pour les travaux du Comité sont annulées. Elles seront reportées à une séance ultérieure. Je voulais seulement m'assurer que tout le monde le comprenne, madame la présidente.

**La présidente:** Merci, madame Kwan.

Oui, je vais préciser. À cause du vote, la séance d'aujourd'hui a commencé en retard et, comme il y a d'autres séances après la nôtre, qui doit se terminer à 17 h 30, et que les services ne sont pas disponibles le lundi, surtout après 17 h 30, nous ne pouvons absolument pas continuer après 17 h 30. C'est pourquoi j'ai demandé au greffier... Comme nous devons nous occuper des travaux du Comité et que nous n'avions du temps que pour un groupe de témoins, la comparution du deuxième groupe de témoins, qui était prévue plus tôt, de 15 h 30 à 16 h 30, a été reportée à la prochaine séance. La comparution n'est pas annulée. Elle sera reportée à la prochaine séance.

J'espère que cela répond à votre question, madame Kwan.

**Mme Jenny Kwan:** Merci. Il n'y aura pas moins de témoins, au total, pour notre étude.

**La présidente:** Non. Il n'y en aura pas moins. Ces témoins vont comparaître. Avec l'amendement proposé par Mme Dancho d'inviter des témoins à comparaître pendant cinq heures, c'est ce que nous aurons.

Madame Normandin, allez-y.

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais ajouter ma voix en soutien à l'amendement de ma collègue Mme Dancho.

Au passage, je tiens à mentionner que cela semble bien fonctionner quand ce sont des femmes qui collaborent et discutent ensemble. Il s'agit peut-être d'un incitatif à ce qu'il y ait encore plus de femmes au Parlement dans les législatures qui suivront.

• (1615)

[Traduction]

**La présidente:** Merci, madame Normandin. C'est tout à fait cela.

Il semble que l'amendement proposé par Mme Dancho fait consensus.

(L'amendement est adopté.)

**Mme Jenny Kwan:** Puisque nous avons des séances supplémentaires pour l'étude sur Hong Kong, je me demandais si, de façon informelle, les membres du Comité seraient d'accord pour ce que nous laissons plus de place pour les témoins de l'opposition au cours des séances supplémentaires. Je voulais savoir si cela convenait aux membres du Comité.

**La présidente:** Nous allons y revenir, mais nous devons d'abord adopter le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. Nous pourrions examiner les détails ensuite.

Madame Martinez Ferrada, vous vouliez dire quelque chose.

[Français]

**Mme Soraya Martinez Ferrada:** Je voulais simplement faire un commentaire sur la proposition de ma collègue.

Afin d'éviter de prendre du temps réservé à nos témoins, aujourd'hui, j'aimerais suggérer que nous en discutions au Sous-comité en vue des prochaines rencontres. Je souhaiterais que nous puissions passer rapidement à nos témoins, qui sont déjà présents et qui nous attendent.

[Traduction]

**La présidente:** Merci, madame Martinez Ferrada, mais avant tout, nous devons adopter le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure.

Nous avons une motion de M. Dhaliwal, qui propose d'adopter le rapport.

(La motion modifiée est adoptée.)

**La présidente:** Vous pouvez maintenant utiliser la fonction « Lever la main », si vous le voulez.

Le rapport est adopté. Nous consacrerons cinq heures aux témoignages dans le cadre de l'étude sur Hong Kong. Nous accueillons un groupe de témoins aujourd'hui, de 16 h 30 à 17 h 30. Conformément à l'amendement adopté aujourd'hui, je vais travailler avec le greffier sur le calendrier, et nous le transmettrons à tous les membres.

Pour ce qui est de la liste des témoins, je vais demander au greffier de bien vouloir nous indiquer combien de témoins supplémentaires peuvent être proposés et comment ils seront répartis. Plus tôt, il était prévu que des témoins comparaitraient pendant trois heures. Comme nous avons ajouté deux heures de témoignages, cela veut dire que six nouveaux témoins peuvent être ajoutés à la liste.

Monsieur le greffier, je vais vous céder la parole. Pouvez-vous dire aux membres quand vous aimeriez recevoir la liste des témoins et comment ceux-ci seront répartis?

**Le greffier du comité (M. Leif-Erik Aune):** Merci, madame la présidente.

C'est un peu difficile de répartir six témoins, parce que ce n'est pas beaucoup. Habituellement, 50 % des témoins sont invités par le Parti libéral, 10 % par le Bloc et 10 % pour le NPD, et 30 % par le Parti conservateur. Avec six témoins, le Comité a deux options. Si le Parti libéral choisit trois des témoins, alors cela laisse un témoin chacun pour les conservateurs, le NPD et le Bloc. Le Comité peut décider de la répartition des témoins comme il l'entend.

Pour l'instant, il y a suffisamment de témoins supplémentaires inscrits sur la liste actuelle pour constituer un groupe. Je demanderais donc aux membres du Comité de bien vouloir m'envoyer de deux à quatre noms supplémentaires, juste au cas où il y a des témoins qui ne sont pas disponibles à la date où ils sont invités. Le Comité peut décider de la date limite avant laquelle il faut m'envoyer l'information, mais je vais commencer à envoyer les invitations le jour même où je reçois les noms.

J'espère que cela répond à votre question.

• (1620)

**La présidente:** Merci, monsieur le greffier, de ces précisions.

Je vois des mains levées.

Je vais commencer par vous, madame Dancho.

[Français]

**Mme Raquel Dancho:** Je prendrai la parole après Mme Normandin, qui a levé la main en premier.

Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Madame Normandin, allez-y.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup.

Je veux juste spécifier ce qui suit.

Lorsque nous avons préparé la première liste de témoins, j'en avais soumis seulement un. Toutefois, sauf erreur, j'avais droit à 1,4 témoin. En ajoutant 0,6, j'aurais droit à deux témoins au total. Je pourrais alors soumettre un nouveau témoin qui serait automatiquement sur la liste.

Est-ce que je me trompe?

[Traduction]

**La présidente:** Merci, madame Normandin.

Si tout le monde peut m'envoyer sa liste, je vais travailler avec le greffier pour m'assurer que la répartition des témoins est équitable en fonction de la représentation des partis. Je vais travailler là-dessus avec le greffier, et je vous fournirai l'information plus tard. Je ne veux pas empiéter sur le temps des témoins d'aujourd'hui.

Madame Dancho, la parole est à vous.

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

Je voulais seulement dire à mes collègues de l'opposition que je serais heureuse de travailler avec les députées du Bloc et du NPD pour préparer ensemble une liste de témoins. Je serais heureuse de collaborer là-dessus, si elles le souhaitent.

**La présidente:** D'accord. Merci.

Allez-y, monsieur Serré.

[Français]

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Merci, madame la présidente.

J'ai simplement une suggestion quant à la distribution des six nouveaux témoins mentionnés par le greffier. Les libéraux et les conservateurs ont presque le même nombre de sièges. Je propose donc deux témoins pour les libéraux, deux pour les conservateurs, un pour le Bloc québécois et un pour le NPD.

[Traduction]

**La présidente:** Merci, monsieur Serré.

À la lumière des interventions de tout le monde, et en tenant compte de ce que le greffier a dit, je proposerais que vous nous proposiez des noms, et alors nous pourrions travailler ensemble pour nous assurer que tout le monde soit représenté, selon le nombre de sièges de chaque parti. Nous allons travailler là-dessus. Il y avait aussi beaucoup de chevauchements dans la liste précédente. Nous pourrions regarder cela une fois que nous aurons la liste.

Avant de commencer la séance d'aujourd'hui, je veux mettre tout le monde au courant de ce qui est prévu pour mercredi. Vous savez probablement tous qu'il y a trois ou peut-être même — selon ce que le greffier m'a dit aujourd'hui — quatre votes prévus mercredi. Je propose que le deuxième groupe de témoins, celui qui n'a pas pu comparaître aujourd'hui, vienne témoigner mercredi, étant donné qu'avec quatre votes, je doute que nous puissions commencer avant 17 heures. Le vote se fera sur Zoom, et non au moyen de l'application. Je propose que le groupe de témoins qui n'a pas pu comparaître aujourd'hui vienne témoigner mercredi. Ensuite, nous pourrions prévoir deux heures de témoignage pour la prochaine séance du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Allez-y, monsieur Serré.

[Français]

**M. Marc Serré:** Merci, madame la présidente.

Il paraît que nous aurons peut-être cinq votes, mercredi. Si c'est le cas, je crois que la réunion du Comité ne pourra pas avoir lieu ce jour-là, à cause du format actuel.

Je voulais porter cet élément à l'attention des membres du Comité.

[Traduction]

**La présidente:** Merci, monsieur Serré, de nous informer qu'il y aura cinq votes. Il sera peut-être trop tard, puisqu'il nous faudra peut-être jusqu'à 5 heures pour voter après 15 heures. Je vais travailler avec le greffier pour déterminer cela, une fois que nous aurons confirmé le nombre de votes. Donc, je vais travailler avec le greffier pour informer tout le monde en temps opportun de ce qui est prévu pour la séance du mercredi.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos témoins, mais avant, je veux profiter de l'occasion pour rappeler à tous les participants qu'il est interdit de prendre des captures d'écran ou des photos de votre écran.

Il y a aussi quelques règles à suivre pour les participants virtuels. Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Vous avez accès à des services d'interprétation pour la séance. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir entre « Parquet », « Anglais » ou « Français ». Dans la nouvelle version de Zoom, vous pouvez vous exprimer dans la langue de votre choix sans avoir besoin de sélectionner le canal audio correspondant.

Comme vous pouvez le voir, la fonction « Lever la main » de la plateforme est maintenant plus facilement accessible; elle se trouve sur la barre d'outils principale, au cas où vous voudriez intervenir ou attirer l'attention de la présidence. Quant aux membres qui participent en personne, faites comme d'habitude lorsque tout le Comité se réunit en personne ou dans une salle de comité. Avant de parler, je vous demanderais d'attendre que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer le micro. Pour ceux qui sont dans la salle, votre microphone est contrôlé comme à l'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

J'aimerais rappeler à tous les membres du Comité et aux témoins que vos commentaires devraient être adressés à la présidence. Votre micro devrait être en sourdine quand vous n'avez pas la parole. En ce qui concerne la liste des intervenants, le greffier du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre des interventions pour tous les députés, que vous participiez à distance ou en personne.

Sur ce, je veux souhaiter la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui. Nous accueillons trois témoins: Mme Cherie Wong, directrice administrative d'Alliance Canada Hong Kong; M. Brian Wong, révérend, de Mustard Seeds Hong Kong Concern Group; et, à titre personnel, M. Dominic Tse, pasteur.

Bienvenue à tous. Merci beaucoup de témoigner aujourd'hui devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Je vous souhaite à tous la bienvenue, et je vais demander à Mme Cherie Wong de bien vouloir commencer.

Madame Wong, vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

• (1625)

[Français]

**Mme Cherie Wong (directrice administrative, Alliance Canada Hong Kong):** Bonjour.

[Traduction]

Mon nom est Cherie Wong. Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant votre comité aujourd'hui. Je suis vos travaux de très près.

Les témoins qui m'ont précédée ont parlé des mesures d'immigration qui ne visent qu'un petit groupe de diplômés de programmes postsecondaires de Hong Kong ou d'étudiants internationaux au Canada. Je partage leurs préoccupations sur la portée restreinte des nouvelles politiques.

L'approche canadienne à l'égard de la crise actuelle à Hong Kong néglige la réalité des gens ordinaires qui vivent à Hong Kong.

Le bureau de la sécurité nationale mène systématiquement des opérations de surveillance et des opérations clandestines; par exemple, il place dans les aéroports des agents en civil, qui flânent

dans les terminaux internationaux et dans les zones d'embarquement. Certains de nos amis se sont fait confisquer leurs titres de voyage, des membres de notre équipe sont sous surveillance et craignent pour leur vie, et des camarades militants se sont fait arrêter avant de pouvoir partir. Le gouvernement de Hong Kong envisage même d'imposer des interdictions de sortie et de restreindre encore davantage le droit de circuler librement.

Il ne s'agit pas d'une crise humanitaire traditionnelle, et c'est pourquoi les solutions traditionnelles ne permettent pas d'aider ceux qui en ont besoin.

La semaine dernière, IRCC a dit que les Hongkongais pouvaient présenter une demande dans le cadre de programmes en vigueur, par exemple au titre du regroupement familial, dans le cadre d'entrée express ou en s'adressant au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ces programmes sont peut-être intéressants pour les migrants appartenant à la classe moyenne supérieure, mais ils sont inaccessibles pour la plupart des Hongkongais. La majorité des Hongkongais ne sont pas admissibles à des exemptions de voyage, compte tenu des restrictions frontalières actuelles, et beaucoup de militants ne peuvent pas sortir du pays, parce qu'on a confisqué leurs titres de voyage et rejeté leurs demandes de visa de sortie.

Quant aux programmes d'immigration qui utilisent un système de points, notre équipe a évalué les profils de divers militants bien connus, et, selon les sélections récentes, aucun d'entre eux n'aurait un score suffisamment élevé pour que leur demande soit accueillie, compte tenu de leur statut socioéconomique, de leur âge ou de leurs antécédents professionnels. La plupart des programmes exigent une vérification policière et des données biométriques, mais la force policière de Hong Kong a effectué des arrestations arbitraires massives, et de nombreux militants ont maintenant un casier judiciaire. La vérification policière peut aussi servir à informer les autorités qu'un militant a l'intention de quitter la ville. Les Hongkongais qui seraient admissibles n'ont pas la capacité, les ressources ou le luxe de parcourir les dédales bureaucratiques de ces voies d'accès.

Je ne le dirai jamais assez: les voies traditionnelles d'immigration et d'asile du Canada sont inutilisables pour les Hongkongais. Nous avons besoin d'une stratégie de réinstallation cohérente qui tienne compte de la détérioration de la situation à Hong Kong.

L'opposition politique de Hong Kong a été anéantie, et le réseau de militants est en grave danger. Sous le régime de la loi sur la sécurité nationale, la persécution se fait indirectement, par l'intermédiaire de la réglementation de divers secteurs sociaux, politiques, juridiques et judiciaires: les fonctionnaires et les membres des conseils de district doivent prêter le serment de loyauté; des émissions de télévision, des manuels et des sites Web ont été interdits; des enseignants et des militants syndicaux ont perdu leur emploi. Cela va jusqu'aux données biométriques obligatoires pour la certification professionnelle.

Nous prévoyons que les gouvernements de la Chine et de Hong Kong s'intéresseront à tous les citoyens qui ont participé à des manifestations, qui ont voté lors des primaires prodémocratie ou même qui ont publié quelque chose dans les médias sociaux. Le temps nous est compté.

Nous avons présenté au Comité un court mémoire écrit contenant nos recommandations.

Premièrement, il faut créer une voie d'accès réservée aux gens qui fuient la persécution, afin que les Hongkongais puissent demander des titres de voyage directement de l'étranger, ce qui leur permet de se soustraire aux restrictions frontalières.

Deuxièmement, il faut modifier les mesures actuelles relatives au parrainage privé ou au regroupement familial afin que les membres de la famille élargie et les militants puissent se réinstaller au Canada.

Troisièmement, il faut moderniser et accélérer les processus du système canadien d'immigration et d'asile pour réduire l'arriéré de nouvelles demandes d'asile et de demandes en attente.

Quatrièmement, il faut élaborer un plan de communication stratégique qui soit clair, afin de lutter contre la désinformation et de faire connaître aux Hongkongais les diverses voies d'accès existantes.

Cinquièmement, il faut mettre en place un plan pour soutenir les Canadiens et leur famille à Hong Kong, en rétablissant leur citoyenneté et leur statut de résident permanent et en offrant une voie d'accès accélérée à la résidence permanente aux membres de la famille élargie.

Ces mesures ne sont pas indépendantes; elles doivent être combinées afin de constituer une stratégie exhaustive qui répond aux besoins divers des Hongkongais et qui maximise l'accès à la réinstallation au Canada. Toutes ces recommandations devraient viser tous les Hongkongais qui ne possèdent pas un passeport britannique d'outre-mer ou un passeport de la Région administrative spéciale de Hong Kong.

Merci, tout le monde.

• (1630)

**La présidente:** Merci, madame Wong.

La parole va maintenant à M. Wong.

Monsieur Wong, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes pour nous présenter votre déclaration préliminaire.

**M. Brian Wong (révérend, Mustard Seeds Hong Kong Concern Group):** Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner au nom de Mustard Seeds Hong Kong Concern Group. Je suis le révérend Brian Wong. Notre groupe représente des chrétiens de multiples confessions qui sont préoccupés par la situation à Hong Kong.

J'aimerais aujourd'hui formuler des commentaires sur les nouvelles mesures d'immigration du gouvernement du Canada en réaction à la détérioration de la situation des droits de la personne à Hong Kong, sous le régime de la loi sur la sécurité nationale. C'est un premier pas très encourageant, qui montre l'engagement du Canada à assurer la sécurité des Hongkongais, qui ont les mêmes valeurs fondamentales que nous, et des 300 000 Canadiens vivant à Hong Kong.

Compte tenu des arrestations massives sans précédent de militants prodémocratie sur tous les fronts, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale, et de la diversité des participants au mouvement prodémocratie à Hong Kong quant aux groupes d'âge, à la profession et à la scolarité, le Canada doit se doter d'une politique plus inclusive pour répondre aux besoins du large éventail de gens à Hong Kong qui s'exposent au risque de persécution politique. Notre objectif principal est de sauver la vie des gens à Hong

Kong en fonction de leur niveau de risque de persécution politique, et pas seulement en fonction de leur âge, de leur niveau d'éducation ou de leurs antécédents professionnels, ou encore du statut socioéconomique des demandeurs. Les mesures relatives à l'immigration devraient prioriser les catégories de personnes en fonction du niveau de risque de persécution politique.

Premièrement, les catégories prioritaires devraient comprendre les militants qui s'exposent à un risque élevé dont le passeport a été confisqué ainsi que les résidents et citoyens canadiens qui ont été forcés de renoncer à leur statut au Canada parce qu'ils se sont présentés comme candidats au Conseil législatif ou au conseil de la Cour de district. En plus des militants prodémocratie, il semble que certains secteurs ont été la cible de répressions par le gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong, y compris les travailleurs sociaux, les journalistes, les enseignants, le personnel médical et les pasteurs.

Nous implorons le gouvernement d'offrir à ces catégories de personnes exposées à un risque élevé de persécution politique des titres de voyage spéciaux pour leur permettre de quitter Hong Kong dès que possible avant qu'elles ne soient arrêtées, puis déclarées coupables et emprisonnées. Vous pourriez aussi envisager de leur accorder le statut de « voyageur essentiel », prévu dans les lignes directrices sur la pandémie de coronavirus, afin qu'elles puissent traverser la frontière canadienne dans ces circonstances spéciales.

Vu l'application répressive de la loi sur la nationalité à Hong Kong, les détenteurs de passeports britanniques d'outre-mer et de passeports canadiens se sont vu refuser le droit de quitter Hong Kong, à moins qu'ils ne renoncent officiellement à leur nationalité chinoise. Nous implorons le gouvernement d'examiner l'impact que la loi sur la nationalité a eu sur le statut des 300 000 Canadiens à Hong Kong et des plus de 200 000 Canadiens qui vivent à Hong Kong sans avoir demandé le statut de non-résident. Nous nous demandons comment le gouvernement canadien pourra offrir une protection consulaire à ces personnes s'ils en ont besoin.

Deuxièmement, les demandes d'asile politique des Hongkongais qui se trouvent actuellement au Canada devraient être traitées le plus rapidement possible, et il faut une voie d'accès à la résidence permanente.

Troisièmement, les Hongkongais qui étudient ou qui travaillent au Canada et qui seront exposés à la persécution politique à leur retour à Hong Kong parce qu'ils ont participé au mouvement prodémocratie à Hong Kong depuis le Canada devraient se voir offrir un visa de cinq ans, avec un accès accéléré à la résidence permanente.

• (1635)

Pour les Hongkongais...

**La présidente:** Révérend Wong, je suis désolée de vous interrompre, mais votre temps est écoulé. Vous pourrez poursuivre ce que vous disiez pendant la période de questions.

Sur ce, je vais demander au pasteur Tse, notre troisième témoin, de bien vouloir commencer. Vous avez cinq minutes pour présenter votre déclaration préliminaire.

**Le rév. Dominic Tse (pasteur, à titre personnel):** Merci.

Honorables membres du Comité, mon nom est Dominic Tse. J'étais adolescent quand je suis arrivé au Canada. J'avais 17 ans à l'époque. Je suis ici depuis plus de 40 ans. J'adore le Canada, et je pense comme un Canadien la plupart du temps, mais j'aime aussi Hong Kong.

Je crois que tous les membres du Comité seraient d'accord pour dire que la situation à Hong Kong constitue une crise, une crise qui nécessite des mesures audacieuses et rapides, parce qu'actuellement, nos outils conventionnels ne sont pas très efficaces.

Nous avons des systèmes d'asile, mais les gens qui sont persécutés ne peuvent pas quitter Hong Kong, parce qu'on leur a confisqué leur passeport. Je connais des jeunes qui sont devant les tribunaux, et leurs cas traînent pendant des mois et des années, jusqu'à ce qu'ils soient essentiellement forcés de faire une confession, de plaider coupable et, condamnés à une lourde peine, d'aller en prison. Voilà ce que fait le gouvernement de Hong Kong sous le règne de Beijing, et c'est pourquoi notre système d'asile conventionnel ne fonctionne pas.

Il y a aussi beaucoup de gens qui ont participé aux manifestations qui ne peuvent plus partir, même s'ils le veulent. Actuellement, bien sûr, avec la pandémie et tout le reste, nous avons des outils, mais bon nombre de personnes ne peuvent pas partir. Il faut aussi savoir que ce ne sont pas seulement des jeunes qui manifestent. Il y a aussi des adultes de 40 ou de 50 ans qui descendent dans les rues. Il n'y a pas seulement des jeunes parmi ces deux millions de personnes. Il y a beaucoup de monde. Il y a beaucoup de gens qui veulent quitter Hong Kong.

La Grande-Bretagne a ouvert ses portes, et deux ou trois millions de détenteurs d'un passeport britannique d'outre-mer peuvent s'y rendre. Elle leur offre des programmes de sauvetage et une destination sécuritaire. Je pense que les Hongkongais ont besoin de plus de programmes de sauvetage et de plus de destinations sécuritaires, et je crois que le Canada est une bonne destination. De fait, de nombreux Hongkongais ont des parents, des amis ou des collègues de classe au Canada. S'ils avaient le choix, ils préféreraient venir au Canada que d'aller au Royaume-Uni. J'adore le Royaume-Uni, mais j'ai beaucoup d'amis qui préfèrent simplement le climat du Canada à celui du Royaume-Uni, parce qu'il est plus varié, entre autres.

Le Canada doit prendre rapidement des mesures audacieuses pour offrir davantage de programmes de sauvetage et de choix dans ces programmes de sauvetage. Le système canadien a mis certaines choses en place, par exemple en permettant aux étudiants de rester, mais je crois qu'il y a encore du retard à rattraper. Le Canada ne doit pas seulement réagir à une crise humanitaire, il doit aussi relever le défi d'attirer des gens honnêtes et travailleurs: les gens intelligents et instruits, les professionnels qui veulent quitter Hong Kong et venir au Canada. Ils n'ont peut-être pas, disons, 100 millions de dollars, mais ils seront d'excellents citoyens qui aideront à rendre notre pays meilleur. Je crois que le Canada peut agir rapidement.

Dans mon mémoire, je propose de mettre en place un système trois plus deux, en donnant à beaucoup de gens des permis de travail afin qu'ils puissent venir en sécurité au Canada, puis faire une demande, peu importe ce qu'ils veulent faire. C'est le même concept que le système de passeport britannique d'outre-mer. Nous n'avons pas un tel système, mais nous pouvons faire venir les gens en leur donnant un permis de travail de trois ans, puis en leur permettant de présenter une demande. L'avantage de cette méthode, c'est qu'ils pourront rapidement être en sécurité au Canada, avant qu'ils n'aient à présenter une demande pour entamer le processus. Dans ce

contexte, nous n'avons pas à modifier les politiques ou le système d'immigration.

J'ai parlé avec une amie qui est avocate spécialisée en immigration — c'est une experte du domaine — et, selon elle, nous ne devrions pas créer une politique d'immigration spéciale seulement pour Hong Kong. Son raisonnement est que nous ne devrions pas changer la porte — la porte reste la même —, nous créons simplement plus de files, des voies d'accès différentes. Les gens entrent par la même porte, mais nous leur permettrons d'entrer rapidement, une fois que la pandémie sera finie et que les restrictions seront probablement levées, afin que les gens puissent venir ici munis d'un permis de travail, puis présenter une demande dans le cadre de divers programmes.

Cela pourrait viser énormément de personnes. Les gens qui ont participé à des manifestations et qui n'ont pas encore été arrêtées, mais qui craignent de l'être, pourraient venir. Les gens qui ne seraient pas admissibles dans les circonstances normales pourraient venir munis d'un permis de travail et, une fois qu'ils auront acquis de l'expérience professionnelle, ils pourraient faire une demande. Ils pourraient venir étudier, et ainsi de suite.

Le Canada, pour réagir à cette crise humanitaire et à la compétition dont elle s'assortit, doit agir avec audace et rapidité.

Merci.

• (1640)

**La présidente:** Merci, pasteur Tse, de votre exposé.

Nous allons commencer le premier tour de questions par Mme Dancho.

Madame Dancho, vous avez six minutes pour poser vos questions. Allez-y.

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais m'adresser à Mme Cherie Wong.

Madame Wong, nous nous sommes déjà rencontrées. J'aimerais connaître votre point de vue sur ce qui s'est passé récemment. Nous avons appris que le gouvernement de Hong Kong envisage d'appliquer une loi vieille de dizaines d'années pour priver les gens de leur double citoyenneté. Samedi, nous avons appris, grâce à Steve Chase du *Globe and Mail*, qu'Ottawa avait découvert qu'un résident de Hong Kong, détenteur d'un passeport canadien, avait été emprisonné et avait dû choisir entre la citoyenneté chinoise et la citoyenneté canadienne. Cela, bien sûr, a une incidence sur son accès à des représentants consulaires et d'autres choses du genre.

Je me demandais ce que vous aviez entendu sur le terrain. Est-ce que cela préoccupe les gens? Quels impacts cela va-t-il avoir, selon vous, et est-ce que les autorités de Hong Kong devraient pouvoir appliquer cette vieille loi?

**Mme Cherie Wong:** Cette tactique a été utilisée par le gouvernement chinois, en Chine, pour empêcher les militants ou les prisonniers importants d'avoir accès à des représentants consulaires. Ce n'est donc pas surprenant de voir ce genre de menace à Hong Kong.



D'après ce que j'en sais, le processus à suivre pour renoncer officiellement à sa citoyenneté est assez complexe, et la personne doit se rendre elle-même au consulat pour déposer le formulaire. Officiellement, nous n'avons pas vraiment besoin de nous inquiéter, parce que, si une personne choisit de se rendre au consulat canadien, cela veut dire, dans une certaine mesure, qu'elle le fait de son plein gré. Malgré tout, le gouvernement canadien doit prendre des mesures pour défendre la double citoyenneté et peut-être aussi envisager de faire des annonces publiques sur la façon de renoncer à sa double citoyenneté, afin de donner de l'information aux gens qui sont forcés de renoncer à leur citoyenneté.

De façon générale, je crois que cela commence à susciter de plus en plus de préoccupations, et que le Canada devrait surveiller le problème de près.

• (1645)

**Mme Raquel Dancho:** Merci.

La semaine dernière, le Comité a pu questionner des fonctionnaires de l'immigration. Comme vous le savez, le ministre a annoncé la politique canadienne d'appui à Hong Kong le 12 novembre. Puis, le 16 novembre, le comité Canada-Chine a pu questionner des fonctionnaires et confirmer avec les fonctionnaires de l'immigration que le programme de permis de travail ouverts allait être lancé d'ici la fin de 2020.

La semaine dernière, les fonctionnaires nous ont avoué que cela ne s'était pas fait. Est-ce que les gens de Hong Kong le savent? Est-ce qu'ils s'attendent toujours à ce que ces choses soient lancées, même si elles ne le sont pas? Comment réagissent-ils, jusqu'ici?

**Mme Cherie Wong:** De nombreux Hongkongais nous posent des questions à propos du programme et nous demandent quand il sera lancé. Personnellement, je ne connais pas le calendrier, mais je crois savoir qu'il y a un grave manque d'effectif à IRCC.

J'aimerais que le gouvernement canadien embauche plus de personnel, que ce soit pour mettre en place les nouvelles mesures pour les Hongkongais ou pour traiter les demandes d'asile et de passeports aux fins de l'immigration.

**Mme Raquel Dancho:** J'ai l'impression que c'est un problème persistant dans tous les volets d'immigration. J'ai été déçue d'apprendre cela, compte tenu du fait que les politiques annoncées pour Hong Kong étaient très limitées, et qu'on n'a même pas réussi à lancer le programme de permis de travail ouverts qui avait été promis.

J'ai une autre question, et celle-là concerne la deuxième de vos cinq propositions, celle à propos du regroupement familial pour les membres de la famille élargie. Le ministre et les fonctionnaires de l'immigration ont dit, à l'automne, que les parents et les grands-parents — je parle bien sûr des parents à Hong Kong de personnes qui vivent au Canada — sont admissibles au système de loterie. Nous leur avons demandé combien de demandes de parents et de grands-parents à Hong Kong avaient été accueillies, mais ils n'avaient pas encore de réponse à nous donner.

Je me demandais si, selon vous, le système de loterie pour les grands-parents et les parents était suffisant aux fins du regroupement familial, pour les parents et les grands-parents qui vivent à Hong Kong.

**Mme Cherie Wong:** C'est une mesure nécessaire, mais insuffisante. Cela permet seulement à certaines personnes de venir au Canada pour 90 jours, ce qui n'est vraiment pas beaucoup.

Je crois que nous devons aussi aller au-delà de la définition occidentale de la famille. Pour les Hongkongais, les cousins et les oncles sont aussi de la famille proche, et il faut donc que le regroupement familial soit étendu aux membres de la famille qui ne seraient pas considérés comme des membres de la famille traditionnelle. Nous devrions aussi éliminer le système de loterie pour les familles hongkongaises, parce qu'il est clair qu'il est plus en plus dangereux de vivre à Hong Kong.

**Mme Raquel Dancho:** Merci.

Votre cinquième recommandation m'intrigue. Tout au long de votre exposé, vous avez parlé d'améliorer les communications provenant du gouvernement canadien. Où le gouvernement devrait-il diffuser ce message afin que les Hongkongais canadiens, autant ceux à Hong Kong et ceux ici, puissent recevoir adéquatement des mises à jour du gouvernement du Canada? Où devraient-ils aller pour trouver ces communications?

**Mme Cherie Wong:** Je sais qu'il y en a beaucoup actuellement qui utilisent le site Web d'IRCC, qui est seulement en anglais et en français. Même si beaucoup d'entre nous, Hongkongais, ont appris l'anglais en dans notre jeunesse, ce n'est évidemment pas notre langue maternelle. Je crois que beaucoup de Hongkongais seraient reconnaissants s'il y avait aussi des messages en cantonais sur le site Web. Je sais que le consulat fait beaucoup d'efforts de promotion, alors, si c'était offert dans une autre langue, ce serait très utile.

**Mme Raquel Dancho:** C'est une excellente idée, compte tenu du public que l'on veut viser, avec ces voies d'accès et ces annonces. J'espère que cela va figurer dans le rapport et que le ministre sera mis au courant. Je crois que ce serait un changement assez facile à apporter, puisque nous avons beaucoup d'excellents fonctionnaires au ministère de l'Immigration. Je crois aussi que c'est logique, compte tenu du public visé. Merci de cette recommandation.

Je crois que c'est tout le temps dont je disposais, madame la présidente.

Merci de vos commentaires, madame Wong.

**La présidente:** Merci, madame Dancho.

La parole va à Mme Martinez Ferrada.

Madame Martinez Ferrada, vous avez six minutes pour poser vos questions.

[Français]

**Mme Soraya Martinez Ferrada:** Merci, madame la présidente.

Madame Wong, monsieur Wong et monsieur Tse, je vous remercie d'être parmi nous.

Ma question s'adresse à vous trois. Pouvez-vous nous aider à comprendre le contexte qu'il y avait à Hong Kong avant que les mesures du gouvernement soient annoncées?

D'autre part, vous avez parlé un peu des programmes actuels et de la façon dont ils pourraient être élargis ou simplifiés. J'aimerais que vous nous en parliez davantage.

Selon vous, quelles seraient les mesures spécifiques qu'on devrait prendre pour simplifier et élargir le processus afin qu'il soit plus facile pour les Hongkongais de venir au Canada?

• (1650)

[Traduction]

**Mme Cherie Wong:** Je vais intervenir encore une fois, si cela ne vous dérange pas.

J'ai proposé, entre autres, un programme de parrainage privé. Je sais que les demandeurs d'asile peuvent être parrainés par un groupe communautaire ou par un groupe de personnes et se réinstaller au Canada. Il y a une forte communauté de la diaspora, ici, qui déploie énormément d'efforts pour soutenir les demandeurs d'asile et les réfugiés au Canada, que ce soit financièrement ou au quotidien. En modifiant ce programme, nous pourrions élargir la collaboration offerte par les communautés de la diaspora et ainsi soutenir plus de demandeurs d'asile et leur permettre de venir au Canada. Comme je l'ai proposé, s'il y avait des programmes offerts en cantonais spécifiquement pour Hong Kong, ce serait un ajout formidable.

Je recommanderais aussi d'envisager d'inscrire les Hongkongais et les demandeurs d'asile chinois dans la catégorie des demandes d'asile moins complexes, afin d'accélérer le processus pour les Hongkongais et les autres communautés qui sont victimes de répression en Chine.

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais dire quelques mots concernant le contexte entourant la situation.

Je pense que le moment critique était en juillet dernier, lorsque la loi sur la sécurité nationale, cette loi draconienne... pour moi, qui ai la citoyenneté de Hong Kong, en comparaisant aujourd'hui... si je retourne à Hong Kong, je serai arrêté pour avoir pactisé avec des forces étrangères. En comparaisant devant vous aujourd'hui, j'ai essentiellement décidé que je ne vais pas retourner à Hong Kong et j'ai dit à mes enfants de ne pas y retourner, parce que leur père a comparu à cet événement public et il pactisait avec des forces étrangères.

Cette loi draconienne est utilisée comme la toute-puissance pour arrêter et museler des gens, et c'est ce qui se passe depuis les derniers mois. Des pasteurs, des médecins et des infirmières ont été forcés de prêter allégeance et de se taire, essentiellement. Toute la ville a été changée à jamais.

En ce qui concerne l'immigration, je crois que, en ce moment, c'est une question de temps. *Le Wall Street Journal* a publié un éditorial concernant les voies permettant de s'évader. Je crois qu'elles sont en train de fermer.

En 1949, lorsque le Parti communiste chinois a pris le contrôle de la Chine, beaucoup de gens ont dit: « Nous pouvons retourner à Hong Kong depuis la Chine, ce n'est pas un problème », mais du jour au lendemain — je crois que c'était en 1950 ou en 1951 — la frontière a été fermée. Des familles ont été séparées jusque durant les années 1980, quand elles ont réellement pu présenter des demandes. Ce jour viendra. Les gens en parlent, et soudainement, cela se produira, donc le temps est important.

Ma proposition, c'est que le plus de gens possible viennent avec un permis de travail; c'est aussi simple et facile que ce que peut faire le passeport de citoyen britannique d'outremer « cinq plus un ». Ils peuvent le faire rapidement. Les gens peuvent venir, puis régler tous les problèmes pour pouvoir présenter une demande à un programme ou à un autre. Nous n'avons pas besoin de changer beaucoup de programmes; il suffit de les faire venir plus tôt. Cela permettrait de les faire venir en toute sécurité plus rapidement,

après la pandémie, bien sûr. Puis, ils peuvent exploiter toutes les ressources dont nous disposons et les programmes, et nous pourrions ensuite figoler quelque chose pour améliorer tous les programmes. Je crois que des mesures draconiennes s'imposent.

**M. Brian Wong:** J'aimerais juste ajouter quelques éléments ici.

En réalité, en ce moment, le gouvernement hongkongais essaie de garder l'argent des gens. Même s'il laisse des gens partir, ceux-ci possèdent l'équivalent de notre RPC. Ils sont censés toucher des prestations après leur retraite, mais certaines personnes peuvent ne pas pouvoir les recevoir si elles quittent Hong Kong. C'est donc mieux de les laisser venir le plus rapidement possible. Je crois que c'est la leçon à tirer.

L'autre chose à faire pour sauver le plus grand nombre de personnes, c'est de les laisser venir même si elles étudient. Nous devons les laisser gagner leur vie, parce que, en ce moment, nous acceptons uniquement les personnes qui ont les moyens, qui ont assez d'argent, pour venir étudier. Si nous les laissons travailler, elles peuvent contribuer à la société canadienne. Je pense que nous pourrions leur assurer un bon avenir, parce qu'elles posséderaient une expérience canadienne, puis, après l'obtention de leur diplôme, elles pourraient trouver un emploi plus facilement.

Mais il y a une chose que j'aimerais porter à votre attention: lorsque nous permettons à des gens de présenter la demande, je vous encouragerais à vérifier leurs antécédents, parce que le gouvernement du Parti communiste chinois pourrait aussi laisser quelques espions venir, d'après notre expérience.

J'appuie tout à fait ce que Dominic vient de dire: une fermeture peut arriver n'importe quand. C'est ce qui se passe.

• (1655)

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Wong. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme Normandin.

Madame Normandin, vous avez six minutes pour votre tour de questions.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages très éclairants, mais surtout très concrets, avec des recommandations très concrètes.

Je vais poser une question avec un long préambule. Je vous invite tous les trois à prendre le temps qu'il faudra pour y répondre, puisque vous avez parlé — vous en particulier, madame Wong — de la mise en place de mesures plus énergiques puisque celles qui existent présentement sont peut-être un peu trop restrictives.

Je fais un parallèle avec une situation que nous avons vécue la semaine dernière. La Chambre, à l'initiative du Bloc québécois, a voté à l'unanimité en faveur de l'octroi de la citoyenneté canadienne à Raïf Badawi. Celui-ci est un blogueur saoudien qui s'est exprimé contre le régime saoudien, et c'est la raison pour laquelle il est emprisonné. Les journaux ont révélé que le ministre de l'Immigration n'accorderait pas la citoyenneté à Raïf Badawi puisque, dit-il, la double citoyenneté n'est de toute façon pas reconnue en Arabie saoudite. Il ne pourrait donc pas bénéficier de nos services consulaires — ce qui ressemble un peu à la situation en Chine. De plus, on s'inquiète d'une réaction négative de la part de l'Arabie saoudite et du fait que cela puisse avoir un impact aussi négatif sur Raïf Badawi.

J'aimerais entendre vos commentaires sur cette crainte qui pourrait émaner du gouvernement si nous demandions la mise en place de mesures énergiques. Serait-il légitime de craindre pour la sécurité des ressortissants et d'avoir peur des représailles? Devrions-nous, de toute façon, instaurer des mesures spéciales pour les protéger?

[Traduction]

**Mme Cherie Wong:** Je crois que nous devons maintenir une position ferme. La Chine est un tyran international. Elle n'exerce pas de représailles contre le Canada pour ce qu'il fait, mais elle milite activement auprès de chaque pays démocratique libéral de la planète pour nous contester, pour contester notre norme et voir si nous défendrons ou non les droits de la personne.

Nous devons être prêts à accepter certains des coûts que nous engagerons pour tenir tête à la Chine, mais le Canada n'est pas seul sur la scène internationale. Nous avons des alliés dans les pays démocratiques du Groupe des cinq et nous pouvons nous tenir debout ensemble et accepter certaines de ces conséquences. Nous voyons que le Royaume-Uni y a déjà fait face, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande proposent de nouvelles mesures. Nous ne sommes donc pas seuls, et je crois que nous pouvons maintenir une position ferme.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Pasteur Tse, vous avez la parole.

[Traduction]

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais vous aider à faire face à la peur. Lorsque vous devez affronter un tyran, si vous avez peur, vous donnez une raison de plus au tyran pour vous tyranniser, mais si vous restez fermes, le tyran sait qu'il y a une limite à sa tyrannie, puis il reculera.

Je crois que le gouvernement chinois, qui est un tyran, comprend la logique, et au Canada apparemment, nous avons notre problème, qu'en est-il des deux Michael, et ainsi de suite... et que nous ne devrions rien faire. Cependant, nous avons les deux Michael, et si nous ne restons pas fermes, il y aura beaucoup plus de Michael, parce que chaque Canadien en Chine deviendra un Michael. Nous devons rester fermes.

Regardez ce qui est arrivé à l'Australie. Elle s'est tenue debout, et au final, elle n'a pas souffert tant que cela. Elle a pu obtenir des homards moins chers et continuer de vendre son charbon. Nous pouvons obtenir des homards moins chers. Pourquoi pas? En fait, nous ne sommes pas si faibles que cela. Nous avons le Groupe des cinq. Nous avons nos alliés, et quand nous commençons à nous tenir debout...

J'encourage vraiment le gouvernement, ainsi que tous les parlementaires, à se tenir debout. La Chine sait qu'il y a des limites, et elle commencera à reconnaître que les règles du jeu changent. C'est à nous de nous tenir debout.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Révérend Wong, nous vous écoutons.

[Traduction]

**M. Brian Wong:** D'après la stratégie de Mao quand il a combattu durant la guerre civile, si ses ennemis reculaient, ses troupes avançaient, mais si ses ennemis avançaient, elles battaient en retraite. Cette stratégie est adoptée par le gouvernement chinois en ce moment. Si nous reculons, si nous avons peur, il avancera simplement. C'est pour cela que le Canada doit se tenir debout, autrement, le gouvernement chinois continuera de tyranniser les pays démocratiques.

• (1700)

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie.

J'aimerais vous poser une autre question sur les permis d'étude qui font partie de l'annonce du 12 novembre. Généralement, ils sont octroyés si l'agent a des raisons de croire que la personne a des fonds suffisants pour assurer sa subsistance et retournera dans son pays. Cependant, ici, on souhaite l'utiliser pour assurer le maintien à long terme de la personne au Canada.

Devrait-on donner des directives différentes aux agents qui octroient les permis pour qu'ils soient plus permissifs dans le cas de Hong Kong?

[Traduction]

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais réagir à cette question. Une de mes amies a présenté une demande qui a été refusée exactement pour cette raison. C'est une contradiction, parce que nous encourageons nos étudiants à suivre le programme d'expérience canadienne de trois ans pour pouvoir rester. Nous encourageons les gens que nous formons. Nous dépensons de l'argent pour les former afin qu'ils restent. En même temps, nous avons seulement besoin des personnes qui ne veulent pas rester.

Comprenez-vous ce que je dis? C'est une contradiction. Je suis d'accord avec Mme Normandin, nous devrions moderniser notre formation pour les représentants. Le permis d'étude n'est pas quelque chose que vous...

**La présidente:** Monsieur Tse, je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé. Nous devons maintenant passer au prochain intervenant.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Madame Kwan, vous avez six minutes pour votre période de questions. C'est à vous.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, madame la présidente, et merci à tous les témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Wong. Vous avez décrit un certain nombre de mesures spéciales que le gouvernement canadien devrait entreprendre selon vous. Je me demande si vous seriez favorable à ce que le gouvernement canadien cesse de renvoyer tous les ressortissants chinois au Canada — c'est-à-dire qu'il suspende les renvois des ressortissants chinois durant cette période.

**Le rév. Dominic Tse:** Oui.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

En fait, c'est une mesure qui a été adoptée, en passant, lorsque les ressortissants chinois étaient aux prises avec la crise de la Place Tian'anmen en 1989. Ce serait la reproduction de ce type de mesures.

À cet égard, par rapport aux mesures d'immigration de la Place Tian'anmen, le gouvernement de l'époque a aussi présenté des instructions précises aux représentants d'IRCC, qui s'appelaient à l'époque CIC, pour désigner « toutes les personnes qui ont d'une certaine façon embarrassé individuellement leur gouvernement », faisant allusion au gouvernement chinois, « et, ce faisant, se sont exposées à des sanctions sévères si elles retournaient ». C'était une des raisons reconnues par le gouvernement canadien à l'époque.

Croyez-vous que le gouvernement canadien devrait demander aux représentants d'adopter ce type de perspective également, compte tenu de la situation à laquelle les Hongkongais sont exposés aujourd'hui?

**Mme Cherie Wong:** Oui, et je crois que le gouvernement canadien devrait songer à demander directement aux consulats de délivrer des titres de voyage afin de permettre à un plus grand nombre de Hongkongais, qu'ils soient à Hong Kong ou dans un pays secondaire en attente d'être réinstallés au Canada, d'obtenir ce titre pour s'établir ici.

**Mme Jenny Kwan:** Dans le cas de l'initiative de la Place Tian'anmen, le gouvernement canadien a délivré ce qu'on appelle un permis ministériel aux gens qui étaient à l'étranger, afin qu'ils puissent quitter ce pays pour venir au Canada. Dans ce cas-ci, si on faisait la même chose, le gouvernement canadien adopterait une mesure fournissant des permis ministériels à des personnes à l'étranger pour qu'elles puissent quitter Hong Kong afin de venir au Canada.

Lorsque la situation à la Place Tian'anmen se produisait, le Canada a appliqué cette mesure, destinée aux personnes qui parrainaient des êtres chers au Canada, celles qui étaient à l'étranger. Pendant le traitement de la demande, on délivrait un permis ministériel pour que ces personnes puissent venir ici sans devoir attendre longtemps le traitement de leur demande.

Est-ce ce que vous demandez?

**Mme Cherie Wong:** Oui, et je crois que ce type de mesure devrait inclure les personnes qui ne détiennent peut-être pas un passeport de la RAS de Hong Kong également.

• (1705)

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Nous savons bien que la situation est urgente, parce que nous avons entendu parler des arrestations de masse et entendu dire que des gens se retrouvent rapidement dans des situations très difficiles. Nous connaissons des personnes qui sont à Hong Kong — d'anciens législateurs, par exemple, qui avaient abandonné leur citoyenneté canadienne — et étaient des militants prodémocratie par

exemple et sont maintenant menacées. Il peut y avoir de nombreux autres Canadiens à l'étranger qui, pour quelque raison que ce soit, ont abandonné leur citoyenneté canadienne.

Croyez-vous que le gouvernement canadien devrait mettre en place une mesure pour redonner la citoyenneté canadienne aux personnes qui se trouvent à Hong Kong en ce moment et ont abandonné leur citoyenneté canadienne?

**Mme Cherie Wong:** Je le crois absolument et je prévois qu'il y aura des résidents permanents de Hong Kong qui n'auront pas de statut, parce qu'ils auront été incarcérés ou forcés de renoncer à leur statut. Je crois que le gouvernement canadien devrait songer à étendre cette amnistie aux personnes qui ont perdu leur statut pour diverses raisons.

**Mme Jenny Kwan:** Avec d'autres pays, par exemple lorsque l'on traite avec des communautés LGBTQ2+, le gouvernement canadien a présenté un programme pilote, qui est maintenant devenu un programme permanent, pour travailler avec des ONG à l'étranger et au Canada afin d'appuyer le statut de réfugié de membres de la communauté LGBTQ qui ont été persécutés en raison de leur orientation sexuelle.

De cette façon, nous pourrions reproduire ce type de programme pour les habitants de Hong Kong afin de mettre en place une initiative pour les réfugiés à l'extérieur du volet du HCR.

Est-ce quelque chose que le gouvernement canadien devrait faire, à votre avis, adopter un programme pilote pour la population de Hong Kong?

**Mme Cherie Wong:** Je crois en fait que ce devrait être un programme permanent pour Hong Kong, mais oui, absolument.

**Mme Jenny Kwan:** D'accord.

Un problème avec la réunification des familles, c'est la définition limitée des personnes qui peuvent présenter une demande de parrainage. C'est pour les époux et les enfants à charge, puis, dans une moindre mesure, en fonction d'un système de loterie, pour les parents et les grands-parents.

Croyez-vous que le gouvernement canadien devrait élargir notre initiative sur la réunification des familles afin que des membres de la famille élargie, par exemple, puissent être parrainés par leurs proches au Canada?

**Mme Cherie Wong:** Je le crois absolument et je crois qu'il devrait y avoir un processus accéléré, une annulation du système de loterie et de points, afin de permettre aux êtres chers d'arriver immédiatement au Canada. Nous savons que nombre de ces Canadiens qui se trouvent à Hong Kong hésitent à partir parce qu'ils ne veulent pas laisser les membres de leur famille pour compte. Un processus accéléré et raccourci serait assurément très utile.

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre, madame Kwan. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions.

Madame Dancho, vous avez cinq minutes pour votre période de questions. Veuillez commencer.

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

J'ai vraiment aimé la dernière série de questions. J'ai trouvé qu'il y avait quelques excellentes réponses, particulièrement celles fournies à ma collègue Mme Normandin. Je crois que sa question était très bonne: si le Canada était plus fort, devrions-nous craindre pour la sécurité des Canadiens de Hong Kong et d'autres? Je crois que c'est une très bonne question.

Le Parti conservateur a toujours dit, au cours des derniers mois — et cela s'est amplifié — que nous devons être plus forts, que nous devons demeurer très fermes, avec nos alliés, devant le tyran qu'est la Chine. Nous avons été déçus par la réponse du gouvernement libéral à ce jour et nous continuons d'exercer des pressions en ce sens.

Pour les gens au Canada qui nous observent peut-être ou qui ont peut-être entendu les conservateurs parler abondamment de Hong Kong ou de la Chine, mais qui n'ont pas d'attachement à Hong Kong, j'aimerais beaucoup que chacun d'entre vous puisse seulement répondre aux deux questions suivantes, juste pour donner aux gens qui ne savent pas ce qui se passe une certaine perspective.

Pourquoi les Canadiens qui n'ont pas ces liens s'inquiètent-ils de ce qui se passe à Hong Kong? Je sais que c'est une question très évidente, mais si vous pouviez simplement me répondre franchement, ce serait fantastique.

Par rapport à la deuxième partie de la question de Mme Normandin, pourquoi le Canada devrait-il prendre certains risques pour aider Hong Kong? Je pense que vous avez très bien répondu à cette question la dernière fois, mais si vous pouviez simplement répéter vos réflexions, j'aimerais vraiment obtenir le point de vue de chacun d'entre vous.

Nous pourrions peut-être commencer par Mme Wong.

**Mme Cherie Wong:** Oui, absolument. Hong Kong et le Canada ont toujours eu une relation très étroite. Le Canada est un des rares pays qui a défendu Hong Kong contre l'invasion japonaise, et il y a donc là une très longue histoire.

De plus, le Canada est un des signataires de la Déclaration conjointe sino-britannique, l'accord international qui a décrit l'autonomie de Hong Kong d'après la politique, un pays, deux systèmes, et ainsi de suite. Par conséquent, je crois que le Canada a une responsabilité qui dépasse les gens, mais par rapport à cet accord. Nous avons été témoins de cet accord entre le Royaume-Uni et le gouvernement chinois, de sorte que Hong Kong demeure autonome pour 50 ans.

Cet accord a été très rapidement violé. Pour les Canadiens à la maison, je sais que la démocratie et les droits de la personne sont pour nous tous des valeurs fondamentales en tant que Canadiens, et ce n'est donc pas prendre un grand risque de demander aux Canadiens d'appuyer les Hongkongais qui sont confrontés à une énorme violence politique et étatique.

• (1710)

**Mme Raquel Dancho:** C'est très bien dit. Merci.

Monsieur Tse ou monsieur Wong, qui aimerait passer en premier? Il nous reste quelques minutes.

**M. Brian Wong:** Hong Kong est une ville internationale. Ces jours-ci, nous sommes à une ère de la mondialisation, et chaque pays influence le prochain. Nous devons appuyer Hong Kong, parce que les Hongkongais soutiennent des valeurs démocratiques comme nous le faisons. Si nous laissons les gouvernements totali-

taires influencer encore plus le monde, les pays démocratiques seront affaiblis. Nous devons donc aider les Hongkongais à venir.

Ensuite, nous avons 300 000 Canadiens qui vivent à Hong Kong. Nous devrions nous en préoccuper, n'est-ce pas?

Je vais juste laisser ces points au révérend Tse.

**Mme Raquel Dancho:** C'était très bien dit, monsieur.

Monsieur Tse.

**Le rév. Dominic Tse:** Merci. J'aimerais en parler.

Hong Kong est unique. C'est le Berlin des temps modernes. C'est la ligne entre les valeurs démocratiques libérales et le régime totalitaire, le système chinois, la façon de faire chinoise. Il y a un choc des civilisations entre le totalitarisme et la démocratie libérale que le Canada a à cœur, et c'est le champ de bataille.

Nous sommes des Berlinoises, comme l'a dit JFK et je dis: « Nous sommes des Hongkongais ». Ce n'est pas que nous ayons un lien direct avec Hong Kong, mais nous chérissons les mêmes valeurs. Nous ne pouvons laisser Hong Kong s'effondrer. Nous ne pouvons l'abandonner. Je parle en tant que Canadien. Je crois que nous devrions le faire.

Une autre question, c'est: est-ce que cela vaut la peine? Qui sont ces gens?

Il y a quelque chose de plus grand en jeu. Si Hong Kong tombe, il y aura un effet domino, et nous pourrions ne plus retrouver le même Canada. Nous sommes un petit pays. Si le tyran continue de tyranniser d'autres pays, nous pourrions ne plus avoir le même Canada que celui que nous avons en ce moment. C'est un champ de bataille. Nous sommes des Berlinoises.

**Mme Raquel Dancho:** Je vous remercie beaucoup de vos réponses et je les prends à cœur.

Je ne pourrais être plus d'accord avec vous. Il y a 300 000 Canadiens là-bas et nous devons nous occuper de cette situation.

Je vous remercie vraiment de vos commentaires précédents et les premières questions sur le fait de se tenir debout devant un tyran, sinon, ce tyran continuera d'avancer. Vous avez très bien expliqué que, si Hong Kong tombe, il y aura quelqu'un d'autre, et ce régime totalitaire continuera d'empiéter sur les libertés démocratiques d'autres pays.

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre. Votre temps est écoulé.

**Mme Raquel Dancho:** Merci de vos réponses. Je vous en suis très reconnaissante.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer à Mme Dhillon.

Madame Dhillon, vous avez cinq minutes pour votre période de questions. Vous pouvez y aller.

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Merci, madame la présidente, et merci aux témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais poser la question à n'importe lequel des témoins qui veut répondre.

Comme nous le savons tous, la COVID-19 a eu des conséquences sur le niveau de difficulté que le ministère rencontre lorsqu'il traite d'affaires d'immigration. Même si l'état des opérations a changé radicalement à IRCC depuis le début de la pandémie, le changement pour le travail à distance associé à la modernisation des systèmes ont augmenté la capacité ministérielle, la faisant passer de 38 à 90 %. Cette capacité rehaussée permettra au gouvernement de traiter adéquatement les nouveaux volets.

Pourriez-vous s'il vous plaît nous dire s'il y a une crainte généralisée parmi les futurs demandeurs à Hong Kong qu'IRCC ait du mal à traiter d'autres demandes d'asile? Si oui, croyez-vous que nous devrions réagir à cela?

**Mme Cherie Wong:** Je crois que de nombreux Hongkongais connaissent bien les processus bureaucratiques interminables. Cependant, pour ce qui est de la question de l'immigration et de l'asile et du fait de laisser une place à la violence, cette urgence est beaucoup plus claire. Nous recommandons qu'IRCC maintienne un nombre plus élevé d'employés, même durant les périodes moins achalandées, pour compenser l'afflux possible de personnes et de demandeurs après la levée des restrictions liées à la COVID.

• (1715)

**M. Brian Wong:** Comme nous le savons, le taux d'infection à la COVID à Hong Kong ou à Taïwan est beaucoup plus faible comparativement à celui du Canada. Je crois qu'il nous faut tout de même une frontière sécuritaire. Lorsque des gens entrent au pays, vous devez simplement les séparer pour qu'ils vivent dans leur propre maison ou dans un hôtel pour 21 jours, ou même leur faire passer un test lorsqu'ils arrivent au Canada. Je ne crois pas que ce soit impossible à faire. C'est pour des raisons de sécurité, la façon humanitaire de voir les choses.

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais dire quelque chose à ce sujet. Étant donné la réduction des employés et la réorganisation du travail, je pense à la capacité du ministère de traiter un grand nombre de demandeurs à l'étranger. Je veux dire, ce ne sera pas génial, donc au lieu de les faire attendre en file à l'étranger, nous pouvons les faire venir à l'aide de certaines mesures temporaires et les traiter ici en toute sécurité. C'est ce que je propose.

Il se passe le même processus, mais les habitants de Hong Kong peuvent venir, après la COVID, à l'aide d'un visa de touriste ou d'un permis de travail ou de quelque chose d'autre. Ils peuvent venir et être traités ici, plutôt que de devoir attendre en file à l'extérieur du pays, parce que la porte pourrait se fermer pendant qu'ils attendent. Ensuite, ils ne pourront plus venir, donc je crois que le temps presse.

Je tiens à insister sur le fait que, même s'il nous manque du personnel, nous nous sommes engagés dans une compétition, dans une course contre la montre et contre le régime, mais nous livrons aussi concurrence à d'autres compétiteurs. Les autres pays du Groupe des cinq veulent obtenir la crème des immigrants. Je crois que le Canada peut faire mieux et rationaliser le processus. Faites-les venir d'abord, et traitez-les ensuite. Je crois que cela nous aiderait à remédier au problème bureaucratique.

**Mme Anju Dhillon:** Merci. Ce sont de très bonnes suggestions.

Ma prochaine question s'adresse à vous tous, parce que vous avez tous fourni des commentaires incroyables et des points de vue différents, mais vous pouvez toujours broser un portrait global. Les mesures de Hong Kong ont été créées afin de permettre aux

étudiants et aux récents diplômés d'arriver au Canada, car ils sont bien placés pour s'intégrer au pays.

Pourriez-vous s'il vous plaît informer les membres du Comité des caractéristiques démographiques des résidents de Hong Kong du point de vue de l'immigration et dire à quel point ils sont d'excellents candidats à la résidence au Canada?

Ensuite, avez-vous reçu des commentaires de la part de résidents de Hong Kong par rapport aux réseaux des mesures d'immigration qui sont offerts aux Hongkongais?

Merci énormément. Je peux répéter la question si vous le voulez.

**La présidente:** Vous avez seulement 10 secondes.

**M. Brian Wong:** Je dirais que nous faisons de notre mieux pour obtenir du soutien pour les gens qui viennent des églises ou d'autres lieux sociaux...

**La présidente:** Désolée de vous interrompre, monsieur Wong. Le temps est écoulé.

Nous devons maintenant passer à Mme Normandin.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie pour votre période de questions. Veuillez procéder.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que ma collègue Mme Dancho, qui a elle-même abordé les mêmes questions que moi.

Le Canada doit se tenir un peu plus debout face à la Chine. Cela pourrait même bénéficier indirectement à d'autres populations de la Chine qui sont présentement victimes de persécution. Je pense à la communauté ouïghoure, notamment.

Cela enverrait-il un message qui ne serait pas uniquement utile pour les habitants de Hong Kong, mais également pour d'autres populations de la Chine?

[Traduction]

**Mme Cherie Wong:** Mon autre mémoire écrit est une version antérieure de notre recommandation stratégique soumise à IRCC en juin. Il comprend la liste de tous les demandeurs de Hong Kong et de la Chine et des régions avoisinantes pour des demandes d'asile moins complexes, de sorte que les demandeurs d'asile et ceux qui fuient la persécution étatique puissent essentiellement passer à travers les processus d'octroi de l'asile un peu plus rapidement et faire l'objet d'un traitement accéléré.

• (1720)

**Le rév. Dominic Tse:** Madame Normandin, je crois vraiment que le Canada devrait adopter une position ferme, parce qu'il y a d'innombrables personnes en Chine, tout particulièrement dans la province du Xinjiang, les Ouïghours et d'autres, même des chrétiens... J'ai un ami en Chine, un autre pasteur, qui est maintenant incarcéré. Je ne le connais pas personnellement, mais il y a des pasteurs qui sont incarcérés. Ils ont besoin d'entendre une voix morale claire d'un pays comme le Canada, un petit pays qui est prêt à se tenir debout devant le tyran et à dire: « Ce n'est pas bien ». Nous le faisons. Il y a un prix à payer, mais nous pouvons l'assumer. Le Canada a toujours été un petit pays à la voix forte. Je pense que nous devons le faire de nouveau.

Merci.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie.

Révérend Wong, voulez-vous ajouter quelque chose? Je vois qu'il ne m'entend pas. Je vais alors poser une question rapide.

Je parlais des permis d'études qui sont difficiles à obtenir à cause d'un manque de directives. Devrait-il y avoir les mêmes directives claires pour l'émission d'autorisations de voyage électroniques, malgré le dossier criminel de certains ressortissants hongkongais?

[Traduction]

**M. Brian Wong:** Je suis désolé, je ne comprends pas bien la question. Pouvez-vous la répéter?

**La présidente:** Je suis désolée. Le temps est écoulé.

Monsieur Wong, vous n'avez pas pu entendre la question?

Monsieur le greffier, pouvez-vous vérifier? Avons-nous perdu la connexion avec M. Wong?

**Le greffier:** Je vérifie en ce moment.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Madame la présidente, je ne sais pas si ma question a été bien traduite ou bien entendue. Si vous me donnez plus de temps, je pourrais la reformuler et obtenir une réponse rapide.

[Traduction]

**La présidente:** Oui, je crois qu'il y a eu quelques problèmes de connexion.

Madame Normandin, pourriez-vous s'il vous plaît répéter votre question? Nous entendrons une réponse rapide de M. Wong.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup.

Plus tôt, je parlais des permis d'études qui sont difficiles à obtenir faute de directives, parce qu'on refuse les étudiants sous prétexte qu'ils ne retourneront pas chez eux. Devrait-on aussi donner des directives pour l'émission des autorisations de voyage électroniques? On ne peut pas obtenir une telle autorisation si on a un dossier criminel. Avec la loi sur la sécurité nationale de la Chine, une personne peut avoir un dossier criminel, mais ce n'est pas nécessairement pertinent pour le Canada.

[Traduction]

**La présidente:** Écoutons la réponse rapide de M. Wong.

**M. Brian Wong:** Je crois que le gouvernement canadien a déjà jugé que certains crimes commis en 2019, concernant la manifestation ou le mouvement prodémocratique, n'étaient pas...

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre. Nous devons nous arrêter ici.

Nous allons maintenant passer à Mme Kwan.

Mme Kwan, vous avez deux minutes et demie pour votre série de questions.

**Mme Jenny Kwan:** Merci, madame la présidente.

VFS Global est une entreprise retenue par le gouvernement canadien pour traiter des demandes d'immigration dans des centres de réception des demandes de visa à l'étranger. La société mère de

VFS Global est rattachée à une filiale de la société d'État Chinese Investment Corporation. Les médias publics ont signalé au moins une intrusion majeure touchant la sécurité des données personnelles de VFS Global. On a constaté qu'IRCC n'a aucune trace de cette intrusion et que le gouvernement canadien n'a pas été mis au courant.

Étant donné la situation actuelle à Hong Kong, et à mesure que les choses se produisent, je me demande si certains des témoins ont des préoccupations par rapport au fait que le gouvernement canadien utilise VFS Global pour faire ce travail.

**M. Brian Wong:** Oui, je suis très préoccupé.

**Mme Jenny Kwan:** Croyez-vous que le gouvernement devrait ramener ce service à l'interne et que cela devrait être fait par des représentants canadiens?

**M. Brian Wong:** Oui, je le crois, et le plus tôt possible.

**Mme Jenny Kwan:** Cela supposerait de mettre fin au contrat actuel également?

**M. Brian Wong:** Oui.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Je vais poser la même question à M. Tse.

**Le rév. Dominic Tse:** J'ai été terrifié par l'annonce de la nouvelle. J'espérais que cela ne se produirait pas. Je crois que nous savons tous que le gouvernement chinois a le droit d'exiger que tout renseignement d'une organisation chinoise soit transmis à un organisme de sécurité. Chaque organisation ou citoyen chinois possible peut être un espion éventuel pour le gouvernement chinois, même s'ils ne le veulent pas. Ils seront contraints de le faire et il n'y a rien qu'ils puissent faire pour refuser.

Je ne dis pas que ces personnes sont mauvaises, mais je crois qu'une décision judiciaire consiste à ramener ce service à l'interne. Nous gérons des données personnelles sensibles qui peuvent faire la différence entre la vie et la mort pour des gens. Nous devons le ramener au pays.

• (1725)

**Mme Jenny Kwan:** Je vais passer à Mme Wong.

**Mme Cherie Wong:** Nous savons que le régime de Xi Jinping a augmenté le contrôle sur les sociétés privées, et on s'inquiète donc assurément de fournir des données biométriques à une entreprise d'État chinoise, tout particulièrement sachant que les données biométriques de nombreux militants hongkongais ont déjà été illégalement ou arbitrairement recueillies par les autorités. Les préoccupations sont nombreuses, et je crois que le Canada devrait ramener ces services à l'interne.

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé. Nous allons maintenant passer à Mme Dancho.

En raison du temps, Mme Dancho et M. Dhaliwal auront trois minutes chacun.

Madame Dancho, vous pouvez commencer. Vous aurez trois minutes.

**Mme Raquel Dancho:** Merci, madame la présidente.

Selon ce que je comprends, 200 militants hongkongais, dont la plupart sont de jeunes étudiants ou même des élèves d'école secondaire, se sont enfuis par bateau pour Taïwan. Je me demande si vous savez comment ils vont et quelles options le Canada pourrait leur offrir. Personnellement, j'ai l'impression que nous devrions faire quelque chose pour ces braves militants, mais rien n'a été annoncé jusqu'ici. Si vous pouviez vous exprimer à ce sujet, ce serait fantastique.

**Mme Cherie Wong:** Taïwan n'a pas de système officiel d'octroi de l'asile, donc je crois que le Canada devrait envisager de délivrer des titres de voyage pour les personnes qui sont à Taïwan sans statut afin qu'elles puissent se rendre au Canada et se réinstaller ici, que ce soit pour demander l'asile, pour étudier ou pour travailler.

**M. Brian Wong:** Si le Canada pouvait avoir un bureau pour évaluer leur demande d'asile à Taïwan ou même à Hong Kong, ce serait très bien, et ils pourraient donc demander l'asile à l'étranger. Puis, ils pourraient demander du soutien ou recueillir des fonds après leur arrivée.

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais ajouter un commentaire rapide.

Mis à part les militants qui ont fui par bateau vers Taïwan, de nombreuses personnes ont immigré là-bas parce que c'est rapide et plus proche. Cependant, je sais qu'une majorité d'entre elles ne veulent pas rester à Taïwan pour de bon, parce que c'est trop proche de la Chine. Qu'arriverait-il si une guerre éclatait? Elles veulent venir dans l'Ouest. Il y en a des milliers. Il y a un groupe communautaire de Hongkongais juste ici, à Taïwan. Je crois que nous devrions attirer ces personnes afin qu'elles viennent au Canada.

**Mme Raquel Dancho:** Ce sont de bons commentaires.

Monsieur Wong.

**M. Brian Wong:** Comme je viens de le dire, ouvrez un bureau juste ici.

**Mme Raquel Dancho:** C'est un excellent commentaire. Il nous reste environ 30 secondes. Monsieur Tse, aimeriez-vous dire quelque chose pour terminer?

**Le rév. Dominic Tse:** J'aimerais dire deux ou trois trucs de plus au sujet de Taïwan. Même si nous n'avons pas de relations diplomatiques avec Taïwan, je pense que nous avons un certain type de bureau là-bas. Si nous augmentons son niveau de fonctionnement sans changer quoi que ce soit, cela nous permettrait de faire beaucoup de travail par l'intermédiaire du bureau de Taïwan. Un plus grand nombre de gens iront à Taïwan, et les gens qui vont là-bas sont en sécurité, parce que Taïwan vérifie les antécédents de façon très stricte. Nous pouvons donc utiliser Taïwan comme point d'entrée pour des non-criminels, de bonnes personnes, afin qu'elles puissent venir au Canada. C'est une possibilité. Je crois que le gouvernement devrait y songer.

Merci.

**Mme Raquel Dancho:** Merci.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer à la fin de cette période de questions. M. Dhaliwal aura trois minutes pour poser des questions.

Monsieur Dhaliwal, vous pouvez commencer. Vous aurez trois minutes pour votre période de questions.

**M. Sukh Dhaliwal:** Madame la présidente, Mme Dancho a plus tôt posé la question concernant les parents et les grands-parents — ces 10 000 demandes.

Madame la présidente, je tiens à dire aux témoins que 30 000 demandes de plus seront acceptées cette année, en 2021, soit le plus grand nombre depuis 2006 sous le gouvernement conservateur et le gouvernement libéral. C'est le plus grand nombre de demandes que le ministre et le Parlement accepteront.

Croyez-vous que ces 30 000 demandes aideront aussi des habitants de Hong Kong?

**Mme Cherie Wong:** Oui, absolument.

• (1730)

**M. Sukh Dhaliwal:** Y a-t-il quelqu'un d'autre?

La réponse est oui...? D'accord.

Vous avez dit que 300 000 Canadiens vivent à Hong Kong. Savez-vous combien d'entre eux travaillent pour des entreprises canadiennes?

**M. Brian Wong:** Je ne le sais pas.

**Mme Cherie Wong:** Je n'ai pas ce chiffre. Je crois que c'est quelque chose que posséderait AMC ou IRCC.

**M. Sukh Dhaliwal:** Combien de ces 300 000 Canadiens qui sont là-bas sont prêts à revenir?

**Mme Cherie Wong:** S'il y a des mesures pour permettre aux Canadiens de faire venir des membres de leur famille élargie au Canada avec eux, ils seront beaucoup plus nombreux à demander à revenir, mais à l'heure actuelle, la plupart des Canadiens que je connais qui sont à Hong Kong ne veulent pas laisser derrière eux leur famille ou leur époux.

**M. Sukh Dhaliwal:** Quelles sont certaines des autres mesures temporaires que nous devrions prendre lorsqu'il s'agit de la famille immédiate? Je comprends. Dans notre culture aussi, la famille immédiate comprend aussi les cousins, les neveux, les tantes et ainsi de suite. Si nous regardons la définition de famille immédiate d'IRCC, quelles mesures le gouvernement peut-il prendre pour aider, à défaut d'accepter ces 30 000 demandes?

**Mme Cherie Wong:** Si les membres de leur famille peuvent passer à travers un processus accéléré pour obtenir un statut de résident permanent, ce qui veut dire qu'ils seront en mesure de travailler et d'étudier au Canada, je crois que ce serait une amélioration des mesures qui existent actuellement.

**M. Sukh Dhaliwal:** Qu'en est-il du nombre d'étudiants? Avez-vous vu le nombre d'étudiants augmenter récemment depuis que ce problème est survenu à Hong Kong?

**La présidente:** Veuillez répondre en 20 secondes.

**Mme Cherie Wong:** C'est très cher d'être un étudiant international ici. Cependant, bon nombre de familles cherchent à envoyer leurs enfants ici, parce qu'elles craignent la violence étatique.

**M. Sukh Dhaliwal:** Merci.

**M. Brian Wong:** Laissez-les travailler ici.

**La présidente:** Merci.

Sur ce, nous sommes arrivés à la fin de la réunion.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les témoins d'avoir comparu devant le Comité, tandis que nous poursuivons notre étude sur les mesures spéciales en matière d'immigration et de protection des réfugiés pour les habitants de Hong Kong. Je vous remercie de vos commentaires importants. Au nom de tous les membres, je tiens à vous remercier d'avoir comparu devant le Comité aujourd'hui.



Je tiens aussi à vous remercier, mesdames et messieurs, de votre excellent travail aujourd'hui. Je ferai le point à la prochaine réunion.

Merci. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>